

Remplacement pour congés maternité

PROFIL DE POSTE

Animateur de la Charte Forestière de Territoire « Ubaye – Pays de Seyne »

Date limite de dépôt des candidatures : 23 novembre 2015

Envoi des dossiers / renseignements sur le poste

Monsieur le Président
CCVU – Maison de la Vallée
4, avenue des 3 frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE
04.92.81.28.23 - administration@ubaye.com

Renseignements techniques

Éloïse TRON
Maison du Bois
La Fresquière
04 340 MÉOLANS-REVEL
06.32.61.81.28 – charteforestiere@ubaye.com

1 Contexte du poste

Les Communautés de communes « Vallée de l'Ubaye », « Ubaye – Serre-Ponçon » et « Pays de Seyne » ont entamé une démarche de Charte Forestière de Territoire au printemps 2011. Cette Charte forestière a été signée le 9 novembre 2012 et est en animation depuis cette date.

La forêt occupe une place prépondérante dans la vie du territoire Ubaye – Pays de Seyne. Au-delà de l'aspect environnemental et paysager, la forêt est le cadre d'activités touristiques et de plein air qui représentent un poids significatif dans l'économie montagnarde. La filière bois est également présente avec plusieurs exploitants forestiers installés localement, de nombreux artisans (charpente, construction, menuiserie, tournage, fabrication de jouets...), et un nombre important de chaufferies bois (plaquettes forestières) publiques et privées.

Sous la responsabilité de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye, maître d'ouvrage délégué de l'opération pour le compte des trois communautés de communes, **la personne recrutée aura en charge l'animation technique et le suivi de la Charte Forestière de Territoire.**

La CFT est pilotée par un groupe d'élus référents qui constituent, avec l'animateur de la Charte et le chargé de mission « Charte Forestière » de l'Union Régionale des Communes Forestières, le comité de pilotage restreint. Celui-ci assure le suivi « quotidien » de la Charte.

Toutes les informations au sujet de la Charte Forestière Ubaye – Pays de Seyne sont disponibles sur le site : <https://sites.google.com/site/cftubayeseyne/>.

2 Définition des missions

Un-demi temps plein est consacré à l'action « Mobiliser plus et mieux pour sécuriser et développer les filières territoriales de valorisation bois énergie et bois d'œuvre » pilotée par l'Union Régionale des Communes Forestières PACA. Les actions menées par la CFT Ubaye – Pays de Seyne seront les suivantes :

- Relais des Communes forestières sur le territoire pour sensibiliser et former les élus à l'exploitation des forêts et la commercialisation des bois :
 - mobilisation des élus et enquête sur les besoins en formation
 - Participation aux formations, proposition de programme, réservation des salles
- Test de la solution « pont mobile » en réponse à l'absence d'exploitation forestière sur un massif en raison de problèmes d'accès (1 à 2 sites concernés sur le territoire)
 - Communication des données correspondant aux sites identifiés
 - Mobilisation des propriétaires concernés (publiques et privés) en vue de vente et vidange simultanée des bois
 - Lien avec l'axe sur les modes de commercialisation des bois
 - Communication autour du projet, visite & retour d'expérience si un test est effectué sur le territoire
- Mise en œuvre de coupe à câble sur le territoire
 - Accompagnement des communes dans la recherche d'une AMO

- Accompagnement / rédaction des dossiers de demande de subvention spécifique pour la réalisation des chantiers
- Lien avec les gestionnaires et mobilisation des propriétaires (publics et privés) en vue de nouveaux chantiers, visites d'info sur site
- Sécurisation de l'approvisionnement en bois énergie local à travers la mise en place d'un contrat test d'approvisionnement « forêt – plateforme »
 - Visibilité de l'état d'assiette ONF sur l'ensemble du territoire et mobilisation des élus, en particulier les gestionnaires de chaufferie bois
 - Accompagnement des collectivités dans le projet de déplacement-agrandissement de la plateforme actuelle et réflexion sur le contenu d'un contrat d'approvisionnement visant à alimenter cette plateforme
- Animation en forêt privée, en intensifiant les actions initiées en 2015 avec le CRPF :
 - Mobilisation des communes
 - Localisation des massifs de forêt privée intéressants pour la mobilisation du bois
 - Mobilisation des propriétaires à travers l'organisation de réunions publiques dans les communes, suivies de visite-conseil du CRPF
 - Mise en œuvre de coupes groupées forêt publique - forêt privée sur le modèle de ce qui a été initié en 2014 et 2015
- Vie administrative de la Charte Forestière
 - Recherche de financements et montage des dossiers de subventions
 - Suivi des demandes de paiements en attente et des dossiers de subventions en cours
 - Finalisation du bilan d'activités 2015
 - Organisation et animation de Comités de Pilotage si nécessaires

Un-demi temps plein pourra éventuellement être proposé si l'accord des financeurs est obtenu. Il sera consacré à l'action « Valoriser le patrimoine forestier en Ubaye et Pays de Seyne » :

- Identification et la valorisation du patrimoine forestier, en particulier le patrimoine naturel, mais aussi le patrimoine culturel (identification des itinéraires et des sites remarquables en forêt, ainsi que des éléments de communication existants ; création et diffusion d'informations à propos de ces sites ; organisation d'animations, conférences, sorties...)
- Amélioration de l'action de diffusion des informations au sujet des chantiers forestiers impactant les itinéraires de randonnées

3 Profil et conditions

Profil recherché

- Bac +3/5, formation dans le domaine du développement local et l'aménagement du territoire avec expérience et/ou spécialisation dans la forêt et la filière bois ;
- La connaissance du paysage institutionnel et des compétences en ingénierie financière seront appréciées;
- Les missions exigent une capacité d'animation, de mobilisation des acteurs et de prise de recul ;
- Capacité de travail en partenariat et en réseau, autonomie, dynamisme, sens de l'organisation, capacité de dialogue;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;

Condition du poste

- Poste à mi-temps, salaire calculé sur la base de l'indice brut 457 – indice majoré 400 de la Fonction Publique Territoriale
- Recrutement en CDD de 4 mois minimum ;
- prise de fonction : janvier 2016, période d'essai de 15 jours
- Lieu de travail : Maison du Bois, MEOLANS REVEL (04) et nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire de la Charte et ponctuellement sur le département et la Région
- Permis de conduire et voiture indispensables.

Dossier de candidature :

Lettre de motivation + CV à l'attention de *Monsieur le Président de la communauté de communes de la vallée de l'Ubaye*, à adresser à

Maison de la vallée, 4 avenue 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE

Date limite de dépôt des candidatures : 23 novembre 2015

Les entretiens se dérouleront le durant la semaine du 7 au 11 décembre 2015.